ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

associations d'aide à domicile

Question écrite n° 70811

Texte de la question

M. Jean-Yves Besselat attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la situation des associations, et plus particulièrement la baisse du nombre d'heures d'aides à domicile pour les personnes âgées. En effet, les professionnels, qui ont pu constater une diminution de 15 à 20 % de la dotation du nombre d'heures d'intervention dans le cadre d'un service dit « prestataire », craignent une baisse encore plus importante des interventions auprès des personnes âgées, d'une part, et d'autre part, une disparition totale de l'emploi. C'est pourquoi ces associations souhaitent pouvoir retrouver, au minimum, une dotation équivalente à celle de 2004. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il entend prendre afin de faire face aux besoins des personnes âgées.

Données clés

Auteur : M. Jean-Yves Besselat
Circonscription : Seine-Maritime (7e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 70811
Rubrique : Associations
Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 juillet 2005, page 7329